ACADEMIE DE LILLE DIRECTION DES SERVICES DEPA	RTEMENTAUX		AUTORISATION (S) en France et		
DE L'ÉDUCATION NATIONALE PAS-DE-CALAIS Division des élèves		Texte de référence : circulaire n°99136 du 21/09/1999 B.O. hors série n° 7 du 23 septembre 1999 et circulaire 2005-001			
20, bd de la Liberté 62021 Arras cedex		du 05/01/2001, BO n°2 du 13/01/2005			
Bureau des actions éducatives, cultu partenariales	relles et Natu	re du séjour :			
Tél : 03 21 23 91 29	Envi		er : □ ulture : □		
mél : ce.i62de3@ac-lille.fr					
Renseignements sur la (les) classe (s) concernée(s)					
Circonscription :			Financement		
Commune :	I	total:			
Ecole :		séjour/élève :			
Nom du directeur (trice)	Partio	cipation de la commur cipation d'une associa s financements :	ation :		
Tél : fax : mél :		à la charge des famille	es/élèves :		
Classe: maternelle	élémentaire 🗖 élé	em avec section enfar	ntine 🗖 spéc	cialisée 🗖	
Nom et prénom des enseignan	ts :	Classe(s)		Effectifs	
Francisco est accordance etc du acc	.:		normal	participant	
Enseignant coordonnateur du projet :					
Nombre d'élèves ne participant p Motif du maintien à l'école : Projet d'accueil pour ces élèves :					
	I – ORGANISA	TION DU VOYAGE	:		
		voyage aller	-		
Ville de départ (département) : par	Ville	de destination (dépa	rtement) :		
Date : Horaire de départ :		re d'arrivée :			
Ville (s) étape (s) avec nuitée (s)-	département(s) : (s'il y	a lieu)			
		voyage retour			
Ville de départ (département) : par		de destination (départ	tement) :		
Date : Horaire de départ :	Date Hora	re d'arrivée :			
Ville(s) étape(s) avec nuitée(s) –	département(s) : (s'il y a	lieu)			
SORTIES HORS DU TERRITOIF bien été accomplies : autorisation	n parentale, titres nécess	aires pour l'entrée da	ans le pays de de	stination ou de transit,	
visa, documents établis par les se		HEBERGEMENT	met: <u>www.aipior</u>	naue.gouv.ir	
Type(s) : chalet adresse hôtel gîte	LILO (X) u I	Organisme(s) gestion	onnaire(s)	Habilité(s)à héberger des scolaires	
note: gite		Responsable : Tél :	fax :		
ACCUEIL DANS LES FAMILLES	S : il a été vérifié par l'or			ux textes	
réglementaires ASSURANCE : il a été vérifié par					
 pour les élèves d'une assurance responsabilité civile/individuelle accidents obligatoire pour les accompagnateurs d'une assurance responsabilité civile. 					
(l'assurance individuelle accide La souscription d'une assuran					

	II - ENCADREI	MENT			
1- ENSEIGNANTS	Rappel du nombre d'élèves Total du nombre de personn	•			
Nom – prénom	Date de naissance	Ob	servations		
2 - PERSONNELS ASSURANT L'ENCADREMENT « VIE COLLECTIVE » PERSONNELS SANITAIRES ET AUTRES INTERVENANTS DANS LE CADRE DES ENSEIGNEMENTS TITULAIRES D'UN TITRE DE PSC1, AFPS, BNS ou BNPS OBLIGATOIRE SUR LE LIEU D'HEBERGEMENT (1) (ATSEM, animateurs BAFA, aides éducateurs, assistants d'éducation) 2.1 - au départ et au retour du département d'origine					
Nom – prénom	Date de naissance	Qualification	Rôle		
2.2 -	- sur le lieu d'hébergement				
Nom – prénom	Date de naissance	Qualification	Rôle		
3 - PERSONNELS PARTICIPANT AUX ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES 3.1 – encadrement spécifique normal (2)					
Nom – prénom	Date de naissance	Qualification	Activité		
3.2 – encadrement spécifique renforcé (2)					
Nom – prénom	Date de naissance	Qualification	Activité		
(1) Joindre au dossier les diplômes	s ou attestations de qualifica	ation (PSC1 - AFPS - E	BNS)		

III - ORGANISATION DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES NECESSITANT UN ENCADREMENT SPECIFIQUE ET / OU RENFORCE

Au regard des conditions réglementaires

Lieux des activités / conditions de sécurité / organisation de groupes ... (voir annexe page 5)

⁽²⁾ Joindre au dossier les diplômes ou attestations de qualification (BEES ...)

	IV - MODE DE DEPLACEMENT ET DE TRANSPORT					
	Moyens de transport	Documents à fournir				
1 ^{er} cas	RER – Métro Ligne régulière de bus	Néant				
. 53.5	☐ Train ☐ Ligne aérienne ☐ Ligne maritime	Néant				
	Car Transport organisé par une collectivité locale ou territoriale ou centre	Attestation de prise en charge + annexe 3 *				
2 ^{ème} cas	d'accueil	+ annexe 4 au départ ★				
3 ^{ème} cas	Car Transport organisé par <u>un enseignant ou un directeur avec compagnie privée</u>	Annexe 3 + annexe 4 au départ ★				
A 1	Péniche (1) Bateau privé (1)	Agrément pour transport des personnes				
Autres cas	Bicyclette (1)	Itinéraire détaillé				
	V - PROJET DE CLAS	SSE				
Chaque do	ssier devra comporter					
	édagogique et éducatif (objectifs – moyens) u temps détaillé du séjour (prévoir un emploi du temps de substitu mpérie).	ution pour les activités susceptibles d'être remplacées				
3. La photoco 5. La fiche d'i	opie des diplômes ou attestation de qualification (cf II encadremer information sur le transport complétée par l'organisateur du transp a de conduite (pour le transport en car) doit être obligatoirement jo	port : l'enseignant, le maire, ou le centre d'accueil.				
	nominative des élèves et de l'encadrement avec adresses et coo ur y compris les éléments médicaux nécessaires : suivi particulier,					
Les déplacen	nents pendant le séjour doivent figurer à l'emploi du temps détaille	é du séjour.				
En cas de difficultés rencontrées pendant le séjour, l'IEN adressera un compte rendu au directeur académique qui informera le directeur académique du département d'accueil.						
(1) P	our péniche - bateau privé - bicyclette : se référer aux d'encadrement soit de séc					
	3 et 4 sur le transport de la circulaire n°99-136 du 21/09/1999 BO hors se					
les dossier d'origine)	s doivent être déposés en circonscription : 3 exemplai	res (pour IEN; DSDEN accueil et DSDEN				
- <u>5 se</u>	<u>emaines au moins</u> avant la date de départ si séjour <u>dans le Pa</u>	as-de-Calais ;				
	<u>emaines au moins</u> avant la date de départ si séjour <u>dans un a</u>	•				
- <u>10 s</u>	<u>emaines au moins</u> avant la date de départ <u>si séjour à l'étran</u> g	g <u>er</u> .				

(périodes de vacances scolaires non comprises)

	VI -	· CONTROLE ET	TRANS	SMISSION DU D	OSSIER	
Ecole	→ IEN de circonscription	→ DSDEN du Pas-de	-Calais			
	d'a	SDEN département accueil	→	DSDEN Pas-de- Calais	→ IEN → Ecole	
Au reto	our, le dossier sera consign	né dans le « registre so AVIS DU DIREC	orties » c TEUR I	le l'école. DE L'ECOLE		
		TIVIS DE DIREC	LUKI	<u>DE L'ECOLE</u>		
	Avis favorable					
	Avis défavorable	Motif	·:			
Transr	nis à l'IEN le :				Signature :	
	AVIS D	E L'INSPECTEUI	R DE L'	EDUCATION N	ATIONALE	
Do	ssier reçu le :					
	Avis favorable					
	Avis défavorable	Motif	:			
	nis au directeur académiqu artement d'origine le :	le			Signature :	
	AVIS DII DIRI	ECTEUR ACADEN	MOUE	DII DEPARTEM	MENT D'ACCUEIL	
		<u> </u>	HQCL	DO DELTITALE.	IEI(I D MOCCEIE	
Do	essier reçu le :					
	Avis favorable					
	Avis défavorable	Motif :	:			
Transr	nis au directeur académiqu	ıe				
du dép	artement d'origine le :				Signature :	
	DECISION DU D	IRECTEUR ACAL	EMIQ	UE DU DEPART	EMENT D'ORIGINE	
Do	essier reçu le :					
	Accord					
		□ Refus		Motif	f:	
	Transmis en retour l	e:			Signature :	

ANNEXE

RAPPEL : DISPOSITIONS RELATIVES A L'ENCADREMENT DES SORTIES AVEC NUITEES Cf : circulaire n°99 136 du 21/09/1999 BO Hors série N° 7 du 23.09.1999

Ecoles maternelles Ecoles élémentaires avec section enfantine	Ecoles élémentaires				
1) Taux minimum d'encadrement de la vie collective :					
Quel que soit l'effectif de la classe, l'encadrement comprend au moins 2 adultes dont l'enseignant					
Au delà de 16	Au delà de 20 élèves				
1 Adulte supplémentaire pour 8	1 adulte supplémentaire pour 10				
2) Taux minimum d'encadrement spécifique aux activités d'EPS					
Jusqu'à 16 élèves, le maître + 1 intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou 1 autre enseignant Au delà de 16 élèves, 1 intervenant qualifié ou	Jusqu'à 30 élèves, le maître + 1 intervenant qualifié ou bénévole, agréé ou 1 autre enseignant Au delà de 30 élèves 1 intervenant qualifié ou				
bénévole agréé ou 1 autre enseignant supplémentaire pour 8	bénévole agréé ou 1 autre enseignant supplémentaire pour 15				
3) Taux minimum d'encadrement renforcé	3) Taux minimum d'encadrement renforcé				
Jusqu'à 12 élèves le maître de la classe + 1 intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou 1 autre enseignant	Jusqu'à 24 élèves, le maître de la classe + 1 intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou 1 autre enseignant.				
Au delà de 12 élèves, 1 intervenant qualifié ou bénévole, agréé ou 1 autre enseignant supplémentaire pour 6	Au delà de 24 élèves, 1 intervenant, qualififé ou bénévole, agréé ou 1 autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves				

ANNEXE 3

FICHE D'INFORMATION SUR LE TRANSPORT

uniquement pour le transport en commun d'enfants).

A REMPLIR PAR L'ORGANISATEUR DE LA SORTIE, OU LA COLLECTIVITE TERRITORIALE OU LE CENTRE D'ACCUEIL EN CHARGE DU TRANSPORT

Transp	ort :				
	régulier occasionnel				
	Trajet aller	Trajet retour	Date de départ	Date de retour	Effectif total(élèves + accompagnateurs)**
	de	de			
	2		heure de départ	heure de départ	
	à km	à km	heure d'arrivée*	heure d'arrivée*	_
		nce du schéma de co			e constituant une seule classe
	·		•		
Descrip	otif de l'itineraire (poi	ur une sortie de plusie	eurs jours, indiquez to	ous les trajets prevus):
Nom /ra	aison sociale du tran	isporteur :			
Pour le exécute	s entreprises de trar er des services de tra	nsport public routier de ansports occasionnels	e personnes, numéro s.	d'inscription au regis	stre préfectoral autorisant à
Télépho	one :				
	PIECE A JOIN	NDRE FOURNIE PAR	LE TRANSPORTEU	R	
Copie (du schéma de cond	duite			
Attenti	on				
		articipant à la sortie n a carte violette, config			assises adultes, hors véhicule n'a pas été conçu

SCHEMA DE CONDUITE (toutes les rubriques sont à remplir)

Ecole :	Ville				
Voyage du	au				
Destination					
Nombre total d'élèves Nom	bre d'accompagnateurs :	Nombre de cars			
Répartition	Nombre d'élèves	Nombre d'accompagnateurs			
Car n°1					
Car n°2					
Car n°3					
	ALLER				
Lieu de prise en charge :					
Heure de départ :					
Itinéraire :					
Arrêts prévus (lieu et durée de cha	que arrêt) :				
Lieu du changement de conducteu	ır :				
Temps total de conduite :					
remps total de conduite :					
	RETOUR				
Lieu de prise en charge :					
Heure de départ :					
·					
Itinéraire :					
Arrêts prévus(lieu et durée de chaque arrêt) :					
Lieu du changement de conducteur :					
Temps total de conduite :					
Tempo total de conduite					
Fait à	Le				
Cachet du transporteur : (obligatoire)					

ANNEXE 3 Bis FICHE D'INFORMATION RELATIVE AUX TRANSPORTS SUR PLACE

A remplir par le centre en charge du transport, l'entreprise de transport et/ou l'enseignant sur les indications du transporteur.

DATE(S)	TRAJET ALLER	TRAJET	EFFECTIFS	TRANSPORTEUR
PREVUE(S)		RETOUR		
	DE	DE		
			ELEVES:	
	À	À		
			ADULTES	
	KM	KM		

schéma de conduite* :

DATE(S)	TRAJET ALLER	TRAJET	EFFECTIFS	TRANSPORTEUR
PREVUE(S)		RETOUR		
	DE	DE		
			ELEVES:	
	À	À		
			ADULTES	
	KM	KM		

schéma de conduite* :

DATE(S) PREVUE(S)	TRAJET ALLER	TRAJET RETOUR	EFFECTIFS	TRANSPORTEUR
	DE	DE	FLEVEG	
	À	À	ELEVES :	
			ADULTES	
	KM	KM		

schéma de conduite* :

DATE(S) PREVUE(S)	TRAJET ALLER	TRAJET RETOUR	EFFECTIFS	TRANSPORTEUR
	DE	DE		
	À	À	ELEVES :	
			ADULTES	
	KM	KM		

schéma de conduite* :

DATE(S) PREVUE(S)	TRAJET ALLER	TRAJET RETOUR	EFFECTIFS	TRANSPORTEUR
	DE	DE		
	À	À	ELEVES :	
	A	A	ADULTES	
	KM	KM	TIDOLILO	

schéma de conduite* :

DATE(S) PREVUE(S)	TRAJET ALLER	TRAJET RETOUR	EFFECTIFS	TRANSPORTEUR
	DE	DE		
	À	À	ELEVES :	
	A	A	ADULTES	
	KM	KM	112 02120	

schéma de conduite* :

• LIEUX PRÉCIS DE DÉPART ET D'ARRIVÉE ET PRINCIPALES COMMUNES TRAVERSÉES

ANNEXE 4

FICHE A REMPLIR AU MOMENT DU DEPART par le transporteur ou la collectivité territoriale ou le centre d'accueil assurant le transport (à remettre à l'organisateur de la sortie)

Véhicule (s):

Marque/modèle	N°d'immatriculation	N° carte violette
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Conducteur(s):

Nom (s) prénom (s)	N° permis de conduire
-	-
-	-
-	-

Attention

Le nombre de personnes participant à la sortie ne doit pas dépasser le nombre de places assises adultes, hors strapontins (signalé sur « l'attestation d'aménagement » ex « carte violette », configuration « transports d'adultes » lorsque le véhicule n'a pas été conçu uniquement pour le transport en commun d'enfants).